



Invitation à une conférence de presse

Révision de la formation à la conduite (OPERA-3)

Aux représentants des médias

Depuis 2005, les personnes souhaitant conduire seules une voiture automobile sur le territoire national sont tenues de suivre la « formation en deux phases » et les cours de formation complémentaire obligatoires prévus dans ce cadre. Cette exigence permet de tenir compte du fait que les nouveaux conducteurs sont impliqués dans des accidents plus souvent que la moyenne, notamment en raison d'une pratique de la conduite insuffisante.

Les expériences faites ces douze dernières années ont montré que la formation en deux phases pouvait être améliorée du point de vue matériel et administratif. C'est pourquoi le Conseil fédéral en propose une adaptation et lance maintenant la consultation sur la révision des prescriptions relatives au permis de conduire concernées.

Des spécialistes de la Confédération présenteront le sujet plus en détail lors d'une conférence de presse :

Date : vendredi 28 avril 2017
Heure : 9 h 00
Lieu : aula du centre administratif d'Ittigen, Mühlestrasse 2, Ittigen

Participants :

- Jürg Röthlisberger, directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU)
 - Werner Jeger, vice-directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU)
-

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.